



Mobilisation du 13 décembre : La valeur du point et le reste

À l'appel des organisations syndicales de la Sécurité Sociale, le 13 décembre nous allons porter nos revendications sur la valeur du point servant au calcul de notre salaire.

En gelant cette valeur, seuls les points d'expérience et de compétence ou les très hypothétiques parcours professionnels (changement de niveaux) concourent à augmenter notre salaire ou pour la très grande majorité d'entre nous, le maintiennent face à l'inflation.

Il nous faut ici préciser une pratique bien ancrée dans notre institution :

- L'attribution des « points » présentée comme une « récompense » par la direction n'est en fait qu'un dû,
- Les deux points d'expérience par an étant insuffisants pour lutter contre l'érosion de notre salaire face à l'inflation,
- Il est « convenu » de nous donner des points de compétences chaque trois à cinq ans. « Mesure » dont se dispense l'employeur si vous avez eu un parcours pro.

En réalité, nous travaillons pour : rien de plus ! Ces mesures budgétaires étant absorbées en quasi-totalité par l'inflation. Actualiser la valeur du point à minima sur la valeur de l'inflation, c'est permettre à celles et ceux qui bénéficient de points d'expérience ou de compétence d'avoir une réelle augmentation de salaire et donc une reconnaissance réelle de leur travail.

Pour **SUD**, si le combat pour l'augmentation du point est nécessaire, il n'est pas suffisant. Pour améliorer notre quotidien, il nous faut des bras, des embauches pour pouvoir exercer nos métiers plus posément, pour sortir de l'urgence et de la tyrannie des chiffres. Ce sont les embauches, et elles seules, qui modifieront, dans la durée, nos conditions de travail.

Cette réalité n'est pas celle de nos dirigeants qui préfèrent « en même temps » sabrer les effectifs de la sécu et faire stagner le pouvoir d'achat de celles et ceux qui y restent. Nous sommes une variable d'ajustement des déficits, eux-mêmes générés par les exonérations décidées par le gouvernement.

Le 13, nous parlerons de la valeur du point mais **SUD** rappelle que ce n'est pas par une augmentation du point que nous améliorerons nos conditions de travail. À la Carsat Midi-Pyrénées il nous faut au moins 100 agents supplémentaires en CDI. Seules des embauches massives dans l'ensemble des organismes de la Sécurité Sociale permettront l'amélioration de notre quotidien et de celui des assurés.

Le 13 décembre, exigeons :

- Titularisation de tous les intérimaires et CDD en cours,
- Création de 100 postes minimum pour une meilleure adéquation charge/ressources,
- Augmentation significative de la valeur du point.

Nous appelons ici et maintenant « des jours heureux », où nous aurons, nous salariés de la Carsat, les moyens des ambitions d'une Sécurité Sociale pleine et entière pour toutes et tous.

Toulouse, le 19 novembre 2021